



Administratifs, Techniciens, Maîtrises, Ingénieurs et Cadres

INTERESSEMENT : LA CFE-CGC NE SIGNE PAS !

Mardi 25 août

ArianeGroup
Le + syndical

En l'état actuel des choses, la CFE-CGC ne signe pas l'accord intéressement. L'accord est à la signature jusqu'au 31 août minuit. Seule une ultime prise de conscience de la Direction, et révision de sa position, serait susceptible de nous faire revoir la nôtre.

La CFE-CGC a négocié l'accord d'intéressement puis a consulté ses adhérents en leur faisant savoir l'avis négatif des négociateurs CFE-CGC. Les adhérents CFE-CGC se sont massivement prononcés contre la signature de cet accord. Leurs commentaires parlent d'eux-mêmes :

- « Il faut savoir de temps à autre signifier à la Direction que le compte et le dialogue n'y sont plus,
- Attitude très décevante de notre Direction,
- Cela laissera des séquelles et renforce encore le clivage Direction/Salariés,
- Ok pour ne pas signer, il faudra s'en souvenir pour saluer l'arrivée de notre nouvelle DRH dans un tract,
- En acceptant cela on ouvre la porte à ce qu'on fonctionne au rabais dès qu'un sujet sera mis sur la table,
- Il y a des seuils en deçà desquels il devient indécent d'aller...»

L'ALIBI DU COVID ET AUTRES POINTS DURS (liste non exhaustive)

- La **première enveloppe d'intéressement (400€ à 600€ selon le salaire)** aurait été très vraisemblablement la seule atteinte en 2020 ; ce montant est la moitié de ce que CFE-CGC revendiquait ; et pourtant, notre proposition était elle-même de moitié inférieure au montant global distribué cette année pour tenir compte des conséquences de la Covid-19 sur le Résultat Opérationnel ; refus Direction malgré le soutien d'autres organisations syndicales
- La **seconde enveloppe d'intéressement**, qui se déclenche à partir de RO/CA > 9%, est **plus faible que celle précédemment distribuée**
- L'accord mis à signature prévoyait que les **objectifs opérationnels** (x moteurs, y études, ...) soient **unilatéralement définis par la Direction** pour 2021 et 2022

DESABUSES

La CFE-CGC place l'humain au centre de ses actions, nous sommes désabusés que la Direction par une Direction qui ne tient pas compte de cela et refuse quasiment toutes les propositions qui lui sont faites.

A force de ne regarder qu'une les chiffres elle oublie que c'est l'humain qui crée les richesses de l'entreprise. Ainsi, elle veut nous faire cautionner des reculs sociaux qu'elle n'assume pas : **elle veut imposer un intéressement 2020 inférieur à la moitié de ce qu'il devrait être en prenant en compte la dégradation du Résultat Opérationnel !** (la Covid-19 a bon dos ...).

La Direction portera l'entière responsabilité de l'absence d'accord d'intéressement pour 2020. L'intéressement sera à nouveau négocié au 1er semestre 2021 pour les exercices 2021-2022-2023 ; la CFE-CGC veillera à ce que le sujet soit abordé dès le 1er trimestre afin de négocier dans de bonnes conditions et ne pas avoir « la pression » de la date limite du 30 juin.

Les conditions de l'accord mis à signature, que la Direction ne veut plus négocier, ne permettent pas la signature de la CFE-CGC. Seule une ultime prise de conscience de la Direction, et révision de sa position, serait susceptible de nous faire revoir la nôtre ; nous avons jusqu'au 31 août minuit.

SOUHAITONS QUE LA CESURE ESTIVALE ET LA NOMINATION DE FLORENCE GALLOIS-POOLE, NOTRE NOUVELLE DRH, SIGNENT LE RETOUR D'UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF.

Téléchargez notre appli mobile •
MyCFE-CGC ArianeGroup!

En scannant le QR Code

